



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du mercredi 17 janvier 2018

La séance du Conseil d'Administration de la régie des eaux de Venelles s'est ouverte le mercredi 17 janvier 2018 à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur le Président du Conseil d'Administration, Alain QUARANTA, en l'Hôtel de Ville de Venelles.

- Étaient présents à cette réunion : Arnaud MERCIER, Alain QUARANTA, Françoise WELLER, Martine HENON, Jules SUSINI

- Était absent à cette réunion : Roger MEÏ

- Pouvoirs : **DE :** Roland GIBERTI **A :** Arnaud MERCIER

*
* *

Monsieur Alain QUARANTA déclare la séance ouverte. Il constate que 5 administrateurs sur 7 sont présents. Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer. Monsieur Alain QUARANTA déclare que le Conseil d'Administration est réuni pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

I : DELIBERATIONS

1. Institutions
2. Election du Président
3. Election du Vice – Président
4. Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration
5. Nomination du Directeur
6. Délégations de compétences du Conseil d'Administration consenties au directeur de la régie

II : QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Alain QUARANTA demande s'il y a des remarques sur le dernier procès-verbal figurant avec la convocation.

Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal du 18 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Alain QUARANTA propose Madame Françoise WELLER comme secrétaire de séance.

Madame Françoise WELLER, qui accepte d'être secrétaire de séance, est élue à l'unanimité.

I : DELIBERATIONS

1. Institutions

Le Conseil d'Administration prend acte de la désignation de ses membres.

2. Election du Président

Monsieur Arnaud MERCIER propose sa candidature à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Il est procédé au vote à main levée.

Monsieur Arnaud MERCIER est élu Président à l'unanimité.

La délibération n°2 est adoptée à l'unanimité

Monsieur Arnaud MERCIER explique que le transfert de la régie des eaux à la métropole est un événement important et qu'il compte sur le nouveau conseil d'administration pour veiller aux intérêts des Venellois. Le nouveau conseil d'administration est réduit par rapport au précédent tout en maintenant une représentativité de la population venelloise. Il remercie Madame Martine HENON pour sa présence à ce nouveau conseil. Il ajoute que ce n'est qu'une phase transitoire car la régie est amenée à évoluer et qu'il faudra rester vigilants pour les étapes suivantes.

3. Election du Vice – Président

Monsieur Jules SUSINI propose sa candidature à la fonction de Vice – Président du Conseil d'Administration.

Il est procédé au vote à main levée.

Monsieur Jules SUSINI est élu Vice – Président à l'unanimité.

La délibération n°3 est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Arnaud MERCIER remercie Monsieur Alain QUARANTA et l'ancien conseil d'administration pour tout le travail effectué. Il demande aux différents intervenants de se présenter.

Monsieur Thierry PENNEC se présente. Il est Directeur Général des Services pour le territoire du Pays d'Aix et représente Madame Sylvette LEANDRI, directrice de l'eau et de l'assainissement pour le territoire du pays d'Aix, qui est la principale interlocutrice de la régie à la Métropole Aix-Marseille.

Monsieur Jean-Marc MERTZ se présente. Il est Directeur Général Adjoint à la Métropole Aix-Marseille et travaille avec le Vice-Président Roland GIBERTI.

Monsieur Dominique GIORDANO se présente. Il est proposé au poste de directeur de la régie des eaux de Venelles par le Président de la Métropole « Aix Marseille Provence Métropole ». Il conserve à 40 % son poste de directeur des moyens généraux au Territoire du Pays d'Aix.

Madame Françoise WELLER se présente, elle est 2^e adjointe, déléguée à la culture, médiathèque, relations avec les associations culturelles, patrimoine et jumelage.

Monsieur Jules SUSINI se présente, il est adjoint à la mairie d'Aix-en-Provence, délégué notamment à l'eau et à l'assainissement, au pluvial, aux risques majeurs, à l'environnement et au développement durable.

Madame Martine HENON se présente. Elle représente la catégorie des usagers venellois, elle est elle-même venelloise depuis 35 ans.

4. Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration

Aucune remarque n'est formulée.

La délibération n°4 est adoptée à l'unanimité.

5. Nomination du Directeur

Le Conseil d'Administration prend acte de la nomination par le Président du Conseil d'Administration du nouveau directeur de la régie.

Monsieur Dominique GIORDANO remercie les élus et ses supérieurs hiérarchiques pour sa nomination. Il remercie également le personnel de la régie des eaux pour son accueil ainsi que le Président et les membres du Conseil d'Administration.

Monsieur Arnaud MERCIER constate que c'est une page qui se tourne. Il ajoute qu'il connaît Monsieur Dominique GIORDANO depuis des années et qu'il connaît son sérieux et son sens des rapports humains.

6. Délégations de compétences du Conseil d'Administration consenties au directeur de la régie

Monsieur Thierry PENNEC fait remarquer qu'au sujet de la commission d'appel d'offre, la délibération mentionne « les marchés publics » et qu'il serait préférable de préciser « les marchés publics en procédure formalisée ou adaptée ».

La délibération n°6 est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Arnaud MERCIER remercie le personnel de la régie présent ainsi qu'Antoine KOVALSKY et Max BARIGUIAN.

La date du prochain Conseil d'Administration sera fixée ultérieurement.

La séance est levée à 19h15.